

LA PRODUCTION PISCICOLE ET L'ENVASEMENT

par Octave GRASSET

Ingénieur civil.

Le développement, la vigueur, la fécondité des êtres vivants dépendent, pour une large part, des qualités du milieu de vie, qualités différentes suivant les espèces. Pour les résumer, lorsqu'il s'agit des poissons vivant dans nos lacs, rivières, ou étangs, disons seulement que pour naître, se développer et procréer dans les meilleures conditions possibles, les poissons ont besoin d'une eau indemne de pollution chimique et d'une nourriture suffisante, d'une abondance d'oxygène apporté par l'air dissous. Que survienne peu à peu la carence d'un de ces éléments, qui d'ailleurs provoque celles des autres, et on verra disparaître, d'abord les poissons les plus recherchés, ensuite tous les autres.

Il en est de même à la suite de l'envasement progressif des cours d'eau. On peut même dire, sans contredit, que l'envasement est le principal obstacle au développement de la culture piscicole. La vase provoque, en effet, les carences dont nous venons de parler. Elle est le siège de fermentations qui consomment de l'oxygène; en colmatant le gravier, elle compromet la reproduction des espèces les plus prisées des pêcheurs... et des gourmets; elle prolonge l'action des pollutions accidentelles, car elle maintient en activité la plupart des microbes pathogènes, à la façon d'un bouillon de culture. Enfin, la vase facilite la formation des marais. Le mécanisme en est simple : la vase affleurant, la végétation aquicole s'élève au-dessus de l'eau. A chaque hiver elle pourrit, se transforme en humus. Au bout de quelques années, un amas de racines et d'humus s'élève à quelques centimètres au-dessus du plan d'eau, se couvre de joncs consommant de l'eau (1 l. par jour par pied de jonc). Des étendues d'eau sont peu à peu isolées; le soleil les chauffe... au bord de l'eau, le pêcheur de Truite devient pêcheur de Carpe... ensuite, sans vergogne parfois... pêcheur de Grenouille ! Ajoutons à cela que l'envasement rend les baignades dangereuses, limite la batellerie, dégage des odeurs pestilentielles.

Ces méfaits sont d'autant plus à considérer que l'envasement se généralise de plus en plus. Ceci tient à un ensemble de circonstances, qu'engendre le progrès. La plus importante est la généralisation de l'irrigation des campagnes, qui absorbe une grande quantité d'eau et diminue pour autant le débit des cours d'eau, nécessite la création de nombreux barrages, ménageant des plans d'eau calme plus facilement envasés. Viennent, ensuite, l'augmentation de la population des agglomérations, la généralisation de l'emploi des appareils sanitaires modernes, qui entraînent un plus grand prélèvement d'eau pure, le rejet de déchets putrescibles et d'une quantité accrue d'eau usée. Enfin, le développement de l'industrialisation, nécessitant, également, la création de nouveaux barrages et dont les déchets entraînent, le plus souvent, la pollution chimique ou organique des eaux.

Que devons-nous conclure ? Sinon que pour développer la culture piscicole il importe, au premier chef, de dévaser les cours d'eau ; et de prendre des dispositions pour limiter, au possible leur envasement ?

Ce souci n'est, certes, pas nouveau, et fait l'objet de nombreux règlements et lois :

— Loi du 15 Avril 1829, modifiée par la loi du 9 Février 1949.

— Instruction du 6 Juin 1953 du Ministère du Commerce et de l'Industrie ;

— Arrêtés préfectoraux permanents pris en application de la loi du 15 Février 1902 sur la Santé publique et Décret du 29 Août 1935 sur la Pêche fluviale.

Ces textes imposent aux riverains le dévasage des cours d'eau, aux industriels l'épuration des eaux résiduelles de leurs fabrications. Mais les inconnues et les difficultés du problème du dévasage, la précarité des moyens de contrôle et de surveillance, le manque de coopération des divers riverains d'une étendue d'eau — dont les soucis et les activités sont divers — enfin, la période de guerre, n'ont pas permis la stricte application de ces textes. Il s'agit d'ailleurs d'une œuvre de longue haleine à poursuivre pas à pas.

Une réaction se fait jour, la lutte s'organise.

— En ce qui concerne les pollutions, l'étude en est poursuivie depuis plus de sept ans par la « Station centrale d'hydrobiologie appliquée ». Ces études sont diffusées par des stages d'étude organisés au profit des Pisciculteurs, des Gardes Pêche, etc., par les « Annales » de la Station, et le « Bulletin Français de Pisciculture ». En outre, ce service procède à l'analyse chimique et biologique des prélèvements pratiqués au cours des déplacements des camionnettes-laboratoires, analyse permettant de détecter les pollutions. En 1950 le Service ne disposait que d'une seule camionnette-laboratoire ; en 1956, six camionnettes-laboratoires ont été mises en route ; en 1957, huit camionnettes mettront la Direction générale des Eaux et Forêts en mesure d'imposer, en toute connaissance, l'application des lois et règlements relatifs aux pollutions.

Certes, l'épuration des eaux résiduaires pose aux industriels responsables des problèmes souvent difficiles à résoudre : difficiles parce qu'imprévus. L'importance et l'urgence des épurations ne sont pas toujours comprises. Il apparaît plus simple et suffisant à ces industriels de verser quelques indemnités aux Sociétés de pêche, voire même de payer certaines amendes, que de faire les frais d'installation d'une station d'épuration, jusqu'à ce qu'un dommage important ou une action en justice plus poussée, leur montre le caractère pénal de l'infraction commise. Leur instruction, sinon leur éducation, est à faire. Quelques exemples dans chaque région peuvent suffire. En attendant, le Service des pollutions alerté, conseille, se montre plus indulgent pour l'industriel qui, sans y réussir parfaitement, a travaillé le problème de l'épuration et a fait des efforts constatés lors d'un passage ultérieur de la camionnette-laboratoire. Doté, désormais de moyens plus puissants, malgré la diversité des organismes devant intervenir dans toute action en repression, on peut bien augurer, pour l'avenir, de l'action à la fois ferme et mesurée de la Station centrale d'Hydrobiologie appliquée.

Pour le dévasage, dans certaines régions particulièrement touchées, MM. les Préfets mettent en demeure les riverains de dévaser les cours d'eau dans un délai fixé. En Seine-Maritime, par exemple, le dévasage doit être accompli avant 1939.

Mais là aussi les problèmes ne sont pas simples, se présentent sous des aspects si divers qu'ils ne peuvent présenter une commune mesure lorsqu'il s'agit d'en fixer les modalités et les charges. Elles diffèrent en effet suivant l'importance du travail de dévasage à exécuter en un même lieu, l'état des rives et de leurs abords, la possibilité d'assèchement temporaire, la profondeur des eaux et l'épaisseur de la vase, la position des décharges, le régime des eaux, les installations diverses situées en aval des parties à dévaser etc...

Pour les grandes étendues d'eau, il existe des appareils puissants qui peuvent être employés avec succès. Il n'en est pas de même pour de petits lacs, étangs, ou rivières, souvent d'abord difficile. Pour entreprendre à bon compte leur dévasage, le travail à la main est, désormais, trop coûteux et souvent impossible et il n'existe pas, actuellement, à notre connaissance, d'appareil assez léger, facilement transportable sans démontage onéreux, de dimension assez réduite. Il y a là une lacune qu'il importe de combler et qui est d'autant plus grave que ce sont justement les petites rivières et petites étendues d'eau qui nous intéressent le plus au point de vue piscicole.

Il n'est donc pas étonnant que la Station centrale d'Hydrobiologie se soit penchée sur ce problème. Elle s'est appliquée à promouvoir les recherches et essais d'industriels spécialisés. Elle procède d'autre part à des mesures, à des prélèvements dans les rivières envasées, et à des essais de laboratoire sur la vase. Certes, l'étude de la vase est déjà très poussée, et nous devons beaucoup à M. Jacques BOUCARD, Professeur en Sorbonne pour la connaissance de la composition de la vase, de sa formation et de ses caractéristiques physiques ; mais, fort de cette con-

naissance, il s'agit pour un laboratoire de recherche piscicole, de préciser certaines données d'ordre pratique permettant aux industriels spécialisés d'établir des avant-projets de matériel de dévasage ; à cet effet, d'étudier le comportement de la vase en présence de divers moyens élémentaires du Génie Civil : physiques, mécaniques, et peut être chimiques qui pourraient être employés pour son extraction, ou pour limiter ou retarder sa formation.

Le problème est d'importance, et nous nous proposons dans la présente revue, au cours d'articles suivants, de préciser les caractéristiques de la vase de nos rivières et des éléments qui l'accompagnent et à rendre compte, sommairement, des conclusions que l'on peut tirer des recherches entreprises par la Station Centrale d'Hydrobiologie.
